



Annick GREMY

Maire de GRIÈGES

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

30/04/2026 SLO

ID : 001-210101796-20260429-202635-DE

Nombre de membres afférents au conseil municipal :	19
" " en exercice :	19
" " qui ont pris part à la délibération :	19
Date de la convocation :	22 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRIÈGES**

**SÉANCE du 29 AVRIL 2026
2026 / 35**

L'an deux mil vingt-six et le vingt-neuf du mois d'avril à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Annick GRÉMY, Maire.

Présents : M. LAURENT Thierry, Mme CHEVALIER Lydie, M. LARGE Eric, Mme SANJUAN Catherine, M. PASQUIER Olivier, M. LORIN Christian, M. KASLANI Mohammed, M. BEN Fabien, Mme CAZABON Laurence, M. CHAMBE Loïc, Mme CHARDIGNY Marie-Pierre, Mme CHEMAIN Nathalie, Mme GUERBER Karine, M. LAMPS Arnaud, MOLARD Cindy, Mme PICORNOT-AURAY Muriel, M. ROLLINGER Laurent, ROUX Cécile.

Excusés :

Mme Catherine SANJUAN a été élue secrétaire de séance

OBJET : SUBVENTIONS COMMUNALES 2026

Mme le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer les subventions pour 2026 aux associations et autres organismes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2026 :

OGEC	30 000.00 €
MFR Pont-de-Veyle	350.00 €
MFR Anse	50.00 €
MFR Balan	50.00 €
BTP CFA de l'Ain	50.00 €
Lycée professionnel rural de l'Ain	50.00 €
Interclasses	200.00 €
Comité de Fleurissement	2 000.00 €
Académie de la Dombes	50.00 €
Alerte de Replonges	180.00 €

Soit un total de 32 980.00 €

Ainsi fait et délibéré en séance.

Le Maire,
Annick GRÉMY.